

Zoning By-law Amendment Proposal Summary

File Number: D02-02-24-0050

Date: October 8, 2024

Applicant: City of Ottawa

Comments due date: October 22, 2024

Applicant E-mail: Emily.wall@ottawa.ca

Planner: Wendy Tse

Applicant Phone Number: 343-999-8002

Ward: various

Owner: City of Ottawa

Ward Councillor: see below

Site Location

1. 2 Pretty Street
2. 40 Beechcliffe Street
3. 261A Hinchey Avenue
4. 185 Hawthorne Avenue
5. 2548 Cleroux Crescent
6. 2060 Lanthier Drive

Applicant's Proposal

See below.

Proposal Details

This application is to consider the zone amendments for six City owned sites to accommodate residential development, which will include affordable units. In total, a minimum of 60 units are anticipated. These sites have been identified as part of the Housing Accelerator Fund initiative to “Accelerate Disposal and Preparation of City-owned Lands for Housing.” Details for each site are provided below.

2 Pretty Street, Ward 6, Councillor Glen Gower (Location Map 1)

The subject site is located adjacent to Pretty Street to the northeast, Orville Street to the northwest and Meach Private to the southwest. It currently contains the former Pretty Street Community Centre which contained one dwelling unit (both of which are now vacant), a surface parking lot and a landscaped space. This site is approximately 100 metres northeast of Stittsville Main Street, which is identified as a Transit Priority Corridor. Within 200 metres walking distance are the Ralph Street Park and the Village Square Park, as well as multiple commercial uses and services along Main Street. Immediately to the southwest is a four storey stacked townhouse development and to the north, east and south are detached residential dwellings.

Currently, this site is zoned L1. Proposed amendments will permit townhouses, stacked townhouses or a low-rise apartment up to four storeys in height. The site is anticipated to accommodate

approximately ten units. The site specific zoning proposes to amend the minimum lot area, rear yard setback and a number of other development requirements. Minimum resident and visitor parking space rates are proposed to be eliminated.

40 Beechcliffe Street, Ward 9, Councillor Sean Devine (Location Map 2)

The subject site is located adjacent to Beechcliffe Street to the west and is set back from the Woodroffe Avenue right-of-way by a depth that ranges from 25.6 metres to approximately 38.5 metres, which will be occupied by the future Knoxdale LRT Station. Woodroffe Avenue is currently a bus Transitway. This site is currently vacant, with a paved pathway providing a connection from the southeast corner of Beechcliffe Street to Knoxdale Road. This site is primarily surrounded by low-rise residential development, with limited small-scale commercial uses facing Woodroffe Avenue. The Nepean Sportsplex is approximately 1 kilometre to the south along Woodroffe Avenue and Algonquin College and a wide range of surrounding mixed uses are located approximately 1.5 km to the north.

Currently, this site is zoned R3Z[937]. Proposed amendments will permit townhouses, stacked townhouses or a low-rise apartment up to four storeys in height. The site is anticipated to accommodate approximately 30 to 40 units. The site specific zoning proposes to eliminate the minimum lot area, rear yard area requirements and amend a number of other development requirements. Minimum resident and visitor parking space rates are proposed to be eliminated.

261A Hinchey Avenue, Ward 15, Councillor Jeff Leiper (Location Map 3)

The subject site is located at the intersection of Hinchey Avenue and Bullman street. As this site was a former road allowance, the existing neighbours at 261 and 263 Hinchey Avenue currently use the subject site to access parking on their properties. This site is in a primarily residential neighbourhood, with surrounding low-rise residential development ranging from two to three storeys in height. Within 150 metres to the north is Scott Street, which is lined with a range of mixed uses and there are several local parks in the vicinity. Scott Street is evolving, with a range of new, higher density mixed-use developments. Additionally, Tunney's Pasture LRT Station is approximately 600 metres to the northwest.

This property will accommodate driveway access for the adjacent properties to the north and south (261 and 263 Hinchey Avenue respectively), as the Subject Site is a former road allowance which previously provided legal access to these properties. As part of the road closure, the City has committed to maintaining an easement for driveway access to rear yard parking for both properties.

Currently, this site is zoned R4UB. Proposed amendments will permit townhouses, stacked townhouses or a low-rise apartment up to three storeys in height. The site is anticipated to accommodate approximately four units. The site specific zoning proposes to eliminate the rear yard area requirement and amend a number of development requirements. Minimum resident and visitor parking space rates are proposed to be eliminated.

185 Hawthorne Avenue, Ward 17, Councillor Sean Menard (Location Map 5)

The subject site is located immediately southwest of Highway 417 and the Lees Avenue eastbound off-ramp. Though the site has primary frontage on Hawthorne Street, a portion also extends west to

with approximately 13 metres of frontage on Concord Street South. The site currently contains a short driveway on Hawthorne Street and a landscaped area. This site is surrounded to the west and south by a mix of two to three storey residential dwellings, including detached and semi-detached dwellings, townhouses and multi-unit low-rise apartments. Immediately to the north and east, the site is bounded by Highway 417 and its eastbound off-ramp. The Lees LRT Station on Line 1 is approximately 700 metres to the east. Bus service connecting to the station and beyond runs along Lees Avenue. The site is also approximately 400 metres from Springhurst Park, which provides access to the network of trails and parks along the Ottawa River.

Currently, this site is zoned R3P. Proposed amendments will permit townhouses, stacked townhouses or a low-rise apartment up to four storeys in height. The site is anticipated to accommodate up to approximately ten units. The site specific zoning proposes to eliminate the minimum lot area, rear yard area requirements and amend a number of other development requirements. Minimum resident and visitor parking space rates are proposed to be eliminated.

2548 Cléroux Crescent, Ward 2, Councillor Laura Dudas (Location Map 5)

The subject site located in Blackburn Hamlet, with frontage on Cléroux Crescent and is currently vacant with a short existing driveway. The Blackburn Hamlet Bypass abuts the site to the south. It is surrounded by a mix of low-rise residential uses, including detached homes, townhouses and low-rise apartments, as well the Greenbelt. This site is approximately 1.5 kilometres from Blackburn Hamlet's commercial area, offering services and amenities.

Bus service currently runs along Innes Road, less than 400 metres from this site, providing access to Blair LRT Station and to Orleans to the east. A future grade separated Transitway is planned along the Blackburn Bypass, immediately south of this site, with a planned stop approximately 450 metres via a planned multi-use pathway. The nearby Greenbelt provides access to a network of trails, and there are painted bike lanes along Innes Road connecting to the Blackburn Hamlet commercial area to the west and Orleans to the east.

Currently, this site is zoned R2N. Proposed amendments will permit townhouses, stacked townhouses or a low-rise apartment up to four storeys in height. The site is anticipated to accommodate approximately ten units. The site specific zoning proposes to eliminate rear yard area requirement and amend a number of other development requirements. Minimum resident and visitor parking space rates are proposed to be eliminated.

2060 Lanthier Drive, Ward 19, Councillor Catherine Kitts (Location Map 6)

The subject site located in Orleans, at the terminus of Lanthier Drive and with frontage on the future extension of Vanguard Drive. The site is currently vacant. It is surrounded by a mix of retail and commercial uses as well as light industrial uses.

A planned grade separated Transitway will be located south of the site, providing access to the Blair LRT station with a planned stop within 800 metres walking distance. Innes Road, less than 350 metres to the north, is also identified as a Transit Priority Corridor. As part of the disposal, the

development proponent will be required to provide parkland that will include a multi-use pathway connecting Vanguard Drive to Innes Road.

Currently, this site is zoned IG7 H(21). The existing 21-metre height limit on the site is to be maintained, and the proposal is to rezone to a general mixed use zone. This site is anticipated to provide up to approximately ten residential units. Minimum resident and visitor parking space rates are proposed to be eliminated.

Related Planning Applications

N/A

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date the Zoning By-law Amendment application will be considered by the City’s Planning and Housing Committee, is **November 6, 2024**.

Submission Requirements

If a person or public body would otherwise have an ability to appeal the decision of Council of the City of Ottawa to the Ontario Land Tribunal but the person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Land Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. **D02-02-24-0050 (site address)** in the subject line.
 - a. Please note, comments will continue to be accepted after the initial comment period due date noted above. However, comments received after the above date may not be reflected in the staff report.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
3. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.



Wendy Tse, Development Review Planner
Planning, Development, and Building Services Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 12585
wendy.tse@ottawa.ca

Résumé de la proposition de modification du Règlement de zonage

Nº de dossier : D02-02-24-0050

Date : 8 octobre 2024

Requérant : Ville d'Ottawa

Date limite des commentaires : 22 octobre 2024

Courriel du requérant : Emily.wall@ottawa.ca

Urbaniste : Wendy Tse

Nº de tél. du requérant : 343-999-8002

Quartier : divers quartier

Propriétaire : Ville d'Ottawa

Conseiller : voir ci-dessous

Emplacement

1. 2, rue Pretty
2. 40, rue Beechcliffe
3. 261A, avenue Hinchey
4. 185, avenue Hawthorne
5. 2548, croissant Cleroux
6. 2060, promenade Lanthier

Proposition du requérant

Voir ci-dessous

Détails de la proposition

Cette demande est présentée en vue d'examiner les modifications de zonage sur six emplacements appartenant à la Ville, afin de permettre des aménagements résidentiels comprenant des logements abordables. Il est prévu de créer au moins 60 logements au total. Ces emplacements ont été retenus dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements, une initiative visant à « accélérer l'aliénation et la préparation des terrains appartenant à la Ville pour la création de logements ». Vous trouverez ci-dessous les détails entourant chacun de ces emplacements.

2, rue Pretty, quartier 6, conseiller Glen Gower (carte de l'emplacement 1)

L'emplacement visé donne sur la rue Pretty au nord-est, sur la rue Orville au nord-ouest et sur la voie privée Meach au sud-ouest. Il est actuellement occupé par l'ancien centre communautaire de la rue Pretty, qui abritait un logement (qui sont aujourd'hui tous les deux vacants), une aire de stationnement de surface et un espace paysagé. Il se trouve à environ 100 mètres au nord-est de la rue Stittsville Main, un axe désigné couloir prioritaire de transport en commun. À moins de 200 mètres, on retrouve le parc de la rue Ralph et le parc Village Square, ainsi que de nombreux commerces et autres services longeant la rue Stittsville Main. Immédiatement au sud-ouest, on peut

apercevoir un immeuble de logements superposés en rangée de quatre étages et, au nord, à l'est et au sud, des habitations isolées.

Actuellement, cet emplacement est désigné L1. Les modifications proposées permettront la présence d'habitations en rangée, de logements superposés en rangée ou d'immeubles résidentiels de faible hauteur pouvant atteindre quatre étages au maximum. Une dizaine de logements devraient occuper ce terrain. Le zonage propre à l'emplacement proposé modifierait la superficie minimale de lot, le retrait de cour arrière ainsi qu'un certain nombre d'autres exigences d'aménagement. Il est proposé d'éliminer les taux minimaux de places de stationnement pour résidents et visiteurs.

40, rue Beechcliffe, quartier 9, conseiller Sean Devine (carte de l'emplacement 2)

L'emplacement visé donne sur la rue Beechcliffe à l'ouest et présente un retrait variant de 25,6 mètres à 38,5 mètres environ par rapport à l'emprise de l'avenue Woodroffe, retrait qui sera occupé par la future station Knoxdale du TLR. L'avenue Woodroffe est actuellement un couloir de transport en commun pour autobus. Cet emplacement est vacant, mais on y retrouve un sentier asphalté qui relie l'angle sud-est de la rue Beechcliffe au chemin Knoxdale. Il est essentiellement entouré d'aménagements résidentiels de faible hauteur et de quelques commerces de petite échelle qui longent l'avenue Woodroffe. Le Sportsplex de Nepean est situé à environ un kilomètre au sud, sur l'avenue Woodroffe, et le Collège Algonquin, entouré d'utilisations polyvalentes, se trouve à environ 1,5 kilomètre au nord.

Actuellement, cet emplacement est désigné R3Z[937]. Les modifications proposées permettront la présence d'habitations en rangée, de logements superposés en rangée ou d'immeubles résidentiels de faible hauteur pouvant atteindre quatre étages au maximum. De 30 à 40 logements devraient occuper ce terrain. Le zonage propre à l'emplacement proposé supprimerait la superficie minimale de lot et les exigences de superficie de cour arrière, et modifierait un certain nombre d'autres exigences d'aménagement. Il est proposé d'éliminer les taux minimaux de places de stationnement pour résidents et visiteurs.

261A, avenue Hincheny, quartier 15, conseiller Jeff Leiper (carte de l'emplacement 3)

L'emplacement visé se trouve à l'angle de l'avenue Hincheny et de la rue Bullman. Puisqu'il s'agit d'une ancienne emprise routière, les propriétaires voisins des 261 et 263, avenue Hincheny utilisent actuellement ce terrain pour accéder à leurs places de stationnement. Cet emplacement se trouve dans un secteur essentiellement résidentiel, où les habitations de faible hauteur s'élèvent à deux ou trois étages. À moins de 150 mètres au nord, on retrouve la rue Scott, longée de diverses utilisations polyvalentes, et plusieurs parcs locaux à proximité. La rue Scott est en plein essor, avec une variété de nouveaux aménagements polyvalents de plus forte densité. La station Tunney's Pasture du TLR se trouve à environ 600 mètres au nord-ouest.

Ce terrain servira à accéder aux propriétés adjacentes au nord et au sud (les 261 et 263, avenue Hincheny respectivement), car il s'agit d'une ancienne emprise routière qui offrait un accès légal à ces propriétés. Dans le cadre de la fermeture de rue, la Ville s'était engagée à préserver une servitude d'accès aux places de stationnement en cour arrière de ces deux propriétés.

Actuellement, cet emplacement est désigné R4UB. Les modifications proposées permettront la présence d'habitations en rangée, de logements superposés en rangée ou d'immeubles résidentiels de faible hauteur pouvant atteindre trois étages au maximum. Environ quatre logements devraient occuper ce terrain. Le zonage propre à l'emplacement proposé supprimerait la superficie minimale de cour arrière et modifierait un certain nombre d'autres exigences d'aménagement. Il est proposé d'éliminer les taux minimaux de places de stationnement pour résidents et visiteurs.

185, avenue Hawthorne, quartier 17, conseiller Sean Menard (carte de l'emplacement 4)

L'emplacement visé se trouve immédiatement au sud-ouest de l'autoroute 417 et de la bretelle de sortie de l'avenue Lees en direction est. Bien qu'ayant essentiellement sa façade sur la rue Hawthorne, une partie de ce terrain se prolonge vers l'ouest pour présenter une façade d'environ 13 mètres sur la rue Concord Sud. Il est actuellement occupé par une petite entrée de cour donnant sur la rue Hawthorne et une aire paysagée. Il est ceinturé à l'ouest et au sud par des habitations de deux ou trois étages, notamment isolées, jumelées, en rangée et à logements multiples de faible hauteur. Juste au nord et à l'est, l'emplacement est délimité par l'autoroute 417 et une bretelle de sortie en direction est. La station Lees de TLR (Ligne 1) se trouve à environ 700 mètres à l'est. Un parcours d'autobus desservant la station et des secteurs au-delà longe l'avenue Lees. L'emplacement se trouve également à environ 400 mètres du parc Springhurst, qui donne accès au réseau de sentiers et de parcs qui longent la rivière des Outaouais.

Actuellement, cet emplacement est désigné R3P. Les modifications proposées permettront la présence d'habitations en rangée, de logements superposés en rangée ou d'immeubles résidentiels de faible hauteur pouvant atteindre quatre étages au maximum. Une dizaine de logements devraient occuper ce terrain. Le zonage propre à l'emplacement proposé supprimerait la superficie minimale de lot et les exigences de superficie de cour arrière, et modifierait un certain nombre d'autres exigences d'aménagement. Il est proposé d'éliminer les taux minimaux de places de stationnement pour résidents et visiteurs.

2548, croissant Cléroux, quartier 2, conseillère Laura Dudas (carte de l'emplacement 5)

L'emplacement visé, situé à Blackburn Hamlet, présente une façade sur le croissant Cléroux et est actuellement inoccupé à l'exception d'une petite entrée de cour. Ce terrain, longé par la rocade de Blackburn Hamlet au sud, est entouré par diverses utilisations résidentielles, notamment des habitations isolées, des habitations en rangée et des immeubles résidentiels de faible hauteur, ainsi que par la ceinture de verdure. Il est situé à environ 1,5 kilomètre de la zone commerciale de Blackburn Hamlet, où l'on retrouve toute une gamme de services et de commodités.

Un service d'autobus dessert le chemin Innes, à moins de 400 mètres de l'emplacement, et donne accès à la station Blair du TLR et à Orléans à l'est. La construction d'un couloir de transport en commun surélevé ou souterrain est prévue le long de la rocade de Blackburn Hamlet, immédiatement au sud de l'emplacement visé, et un arrêt devrait être installé à environ 450 mètres, qui sera accessible par un sentier polyvalent dont l'aménagement est prévu. La ceinture de verdure, située à proximité, donne accès à un réseau de sentiers. Des voies cyclables peintes sur la chaussée le long du chemin Innes relient le secteur commercial de Blackburn Hamlet à l'ouest et Orléans à l'est.

Actuellement, cet emplacement est désigné R2N. Les modifications proposées permettront la présence d'habitations en rangée, de logements superposés en rangée ou d'immeubles résidentiels de faible hauteur pouvant atteindre quatre étages au maximum. Une dizaine de logements devraient occuper ce terrain. Le zonage propre à l'emplacement proposé supprimerait la superficie minimale de cour arrière et modifierait un certain nombre d'autres exigences d'aménagement. Il est proposé d'éliminer les taux minimaux de places de stationnement pour résidents et visiteurs.

2060, promenade Lanthier, quartier 19, conseillère Catherine Kitts (carte de l'emplacement 6)

L'emplacement visé se trouve à Orléans, à l'extrémité de la promenade Lanthier et face au futur prolongement de la promenade Vanguard. Actuellement inoccupé, il est ceinturé par une variété d'utilisations commerciales, de vente au détail et d'industrie légère.

Un couloir de transport en commun surélevé ou souterrain sera construit au sud et donnera accès à la station Blair du TLR. Un arrêt devrait être installé à moins de 800 mètres à pied. Le chemin Innes, à moins de 350 mètres au nord, est également désigné couloir prioritaire de transport en commun. Dans le cadre de l'aliénation, le promoteur devra prévoir l'aménagement d'un parc, notamment sous la forme d'un sentier polyvalent reliant la promenade Vanguard au chemin Innes.

Actuellement, cet emplacement est désigné IG7 H(21). La limite de hauteur fixée à 21 mètres à cet endroit sera conservée et la demande ferait passer la désignation du terrain à une zone polyvalente générale. Une dizaine de logements devraient occuper ce terrain. Il est proposé d'éliminer les taux minimaux de places de stationnement pour résidents et visiteurs.

Demandes d'aménagement connexes

S.O.

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la demande sera considérée par le Comité de la planification et du logement de la Ville, est fixée au **6 novembre 2024**.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public avait par ailleurs la capacité d'interjeter appel de la décision de au Conseil municipal de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire, mais que la personne ou l'organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, la personne ou l'organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, la personne ou l'organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisi le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire, à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

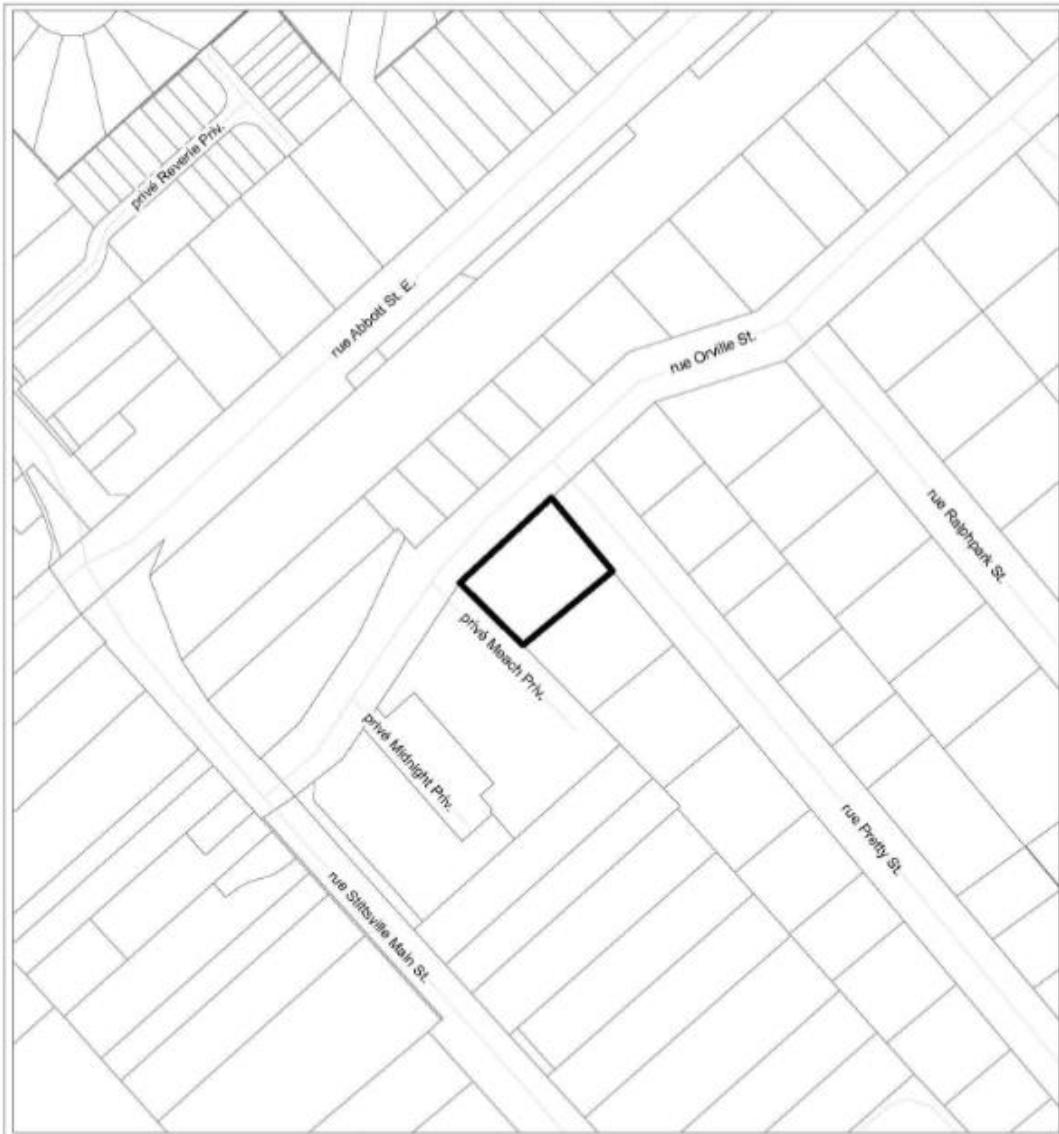
Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier **D02-02-24-0050 (adresse de l'emplacement)** dans la ligne objet.
 - a. Veuillez noter que les commentaires seront encore acceptés après la date limite de commentaires susmentionnée. Toutefois, les commentaires reçus après cette date ne seront pas nécessairement pris en compte dans le rapport du personnel.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à ottawa.ca/demdam.
3. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

Evode Rwagasore, urbaniste responsable des projets d'aménagement
Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : 613-580-2424, poste 16483
evode.rwagasore@ottawa.ca

Location Map / Carte de l'emplacement 1



 D02-02-24-0050 24-0994-D I:\\CO\\2024\\ZKP\\Pretty_2 <small>©2024 data is owned by Tele Atlas North America Inc. and its system partners. All rights reserved. This data is confidential and protected by law. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY.</small> <small>Toutes les données de planification appartiennent à Tele Atlas North America Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Il ne peut être reproduit sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'IMPREINTE.</small>	LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE <input type="checkbox"/> 2 rue Pretty Street
<small>REVISION / RÉVISION - 2024 / 09 / 10</small>	

Location Map / Carte de l'emplacement 2



Location Map / Carte de l'emplacement 3



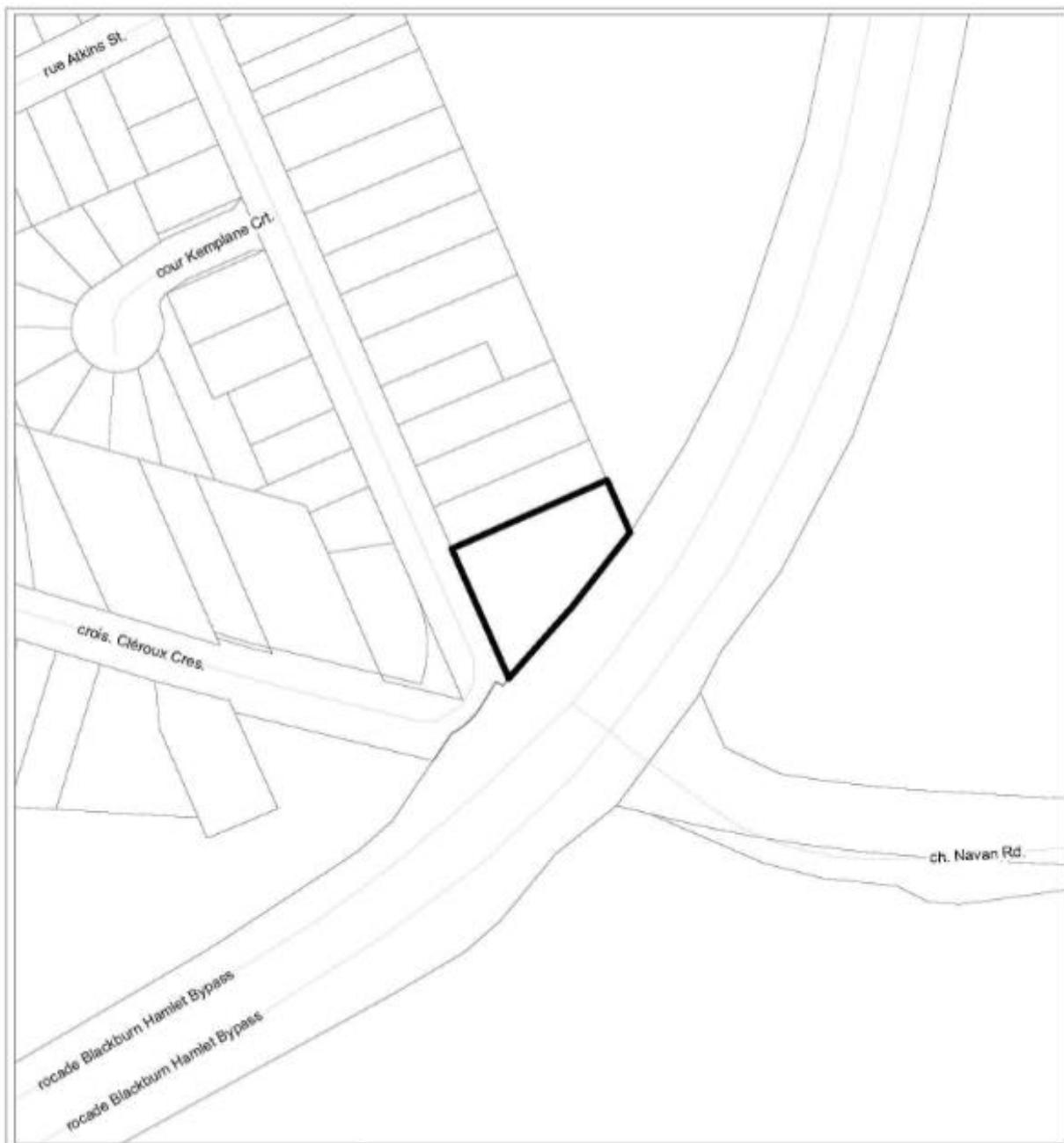
 D02-02-24-0050 24-0994-D I:\\CO\\2024\\ZKPHincheny_261A <small>©Planet data is owned by Terraneo Enterprises Inc. and its suppliers. All rights reserved. May not be reproduced without permission. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY.</small> <small>Ces données de planification appartiennent à Terraneo Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'INVENTAIRE.</small> REVISION / RÉVISION - 2024 / 09 / 09	LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> 261A av. Hincheny Avenue </div>
--	---

Location Map / Carte de l'emplacement 4



 D02-02-24-0050 24-0994-D INCO2024ZKPHawthorne_185 <small>©Vector data is owned by Vector Enterprise Inc. and its suppliers. All rights reserved. May not be reproduced without permission. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY.</small> <small>Tous droits réservés à Vector Enterprise Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'ENQUETE.</small> REVISION / RÉVISION - 2024 / 09 / 11	LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE <input type="checkbox"/> 185 av. Hawthorne Avenue <small>Entire map area is affected by the Mature Neighbourhoods Overlay (section 139) / Tout le secteur de la carte est touché par la Zone sous-jacente de quartiers établis (article 139)</small>
---	---

Location Map / Carte de l'emplacement 5



D02-02-24-0050 24-0994-D

I:\CO\2024\ZKP\Cleroux_2548

Parcel data is owned by Terrell Enterprises Inc. and its suppliers.
All rights reserved. May not be reproduced without permission.
THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY

Tous droits réservés à Terrell Enterprises Inc.
et ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit
sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'AMÉNAGEMENT

REVISION / RÉVISION - 2024 / 09 / 11

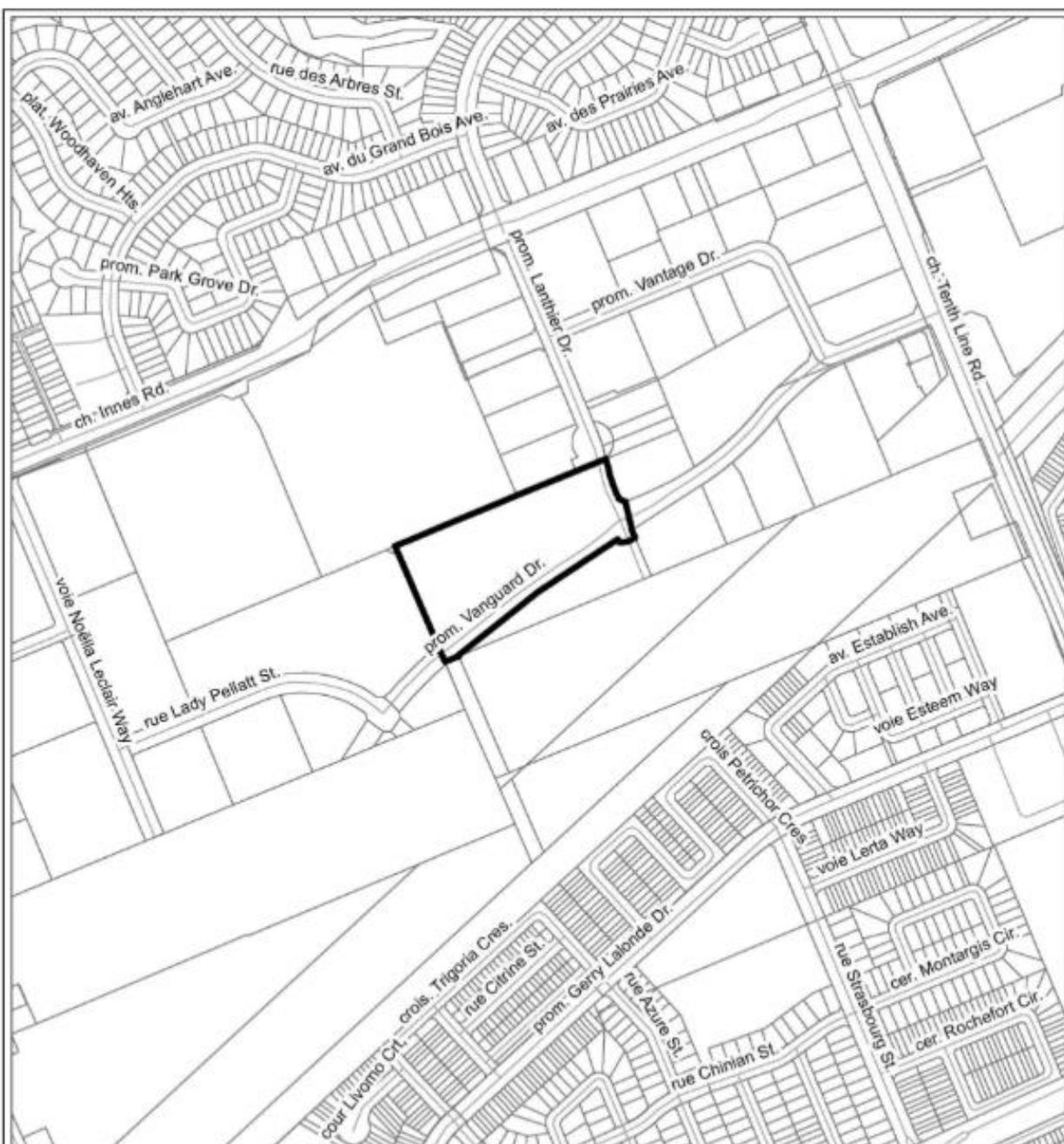
LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION
ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE



2548 crois. Cleroux Crescent



Location Map / Carte de l'emplacement 6



 D02-02-24-0050 24-1083-X I:\CO\2024\Zoning\Lanthier_2060	LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> 2060 promenade Lanthier Drive </div> <p><small>©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers. All rights reserved. May not be produced without permission. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY.</small></p> <p><small>Tous les données de parcelles appartiennent à Teranet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'AMPIRAGE.</small></p> <p>REVISION / RÉVISION - 2024 / 10 / 01</p>
---	--

